



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

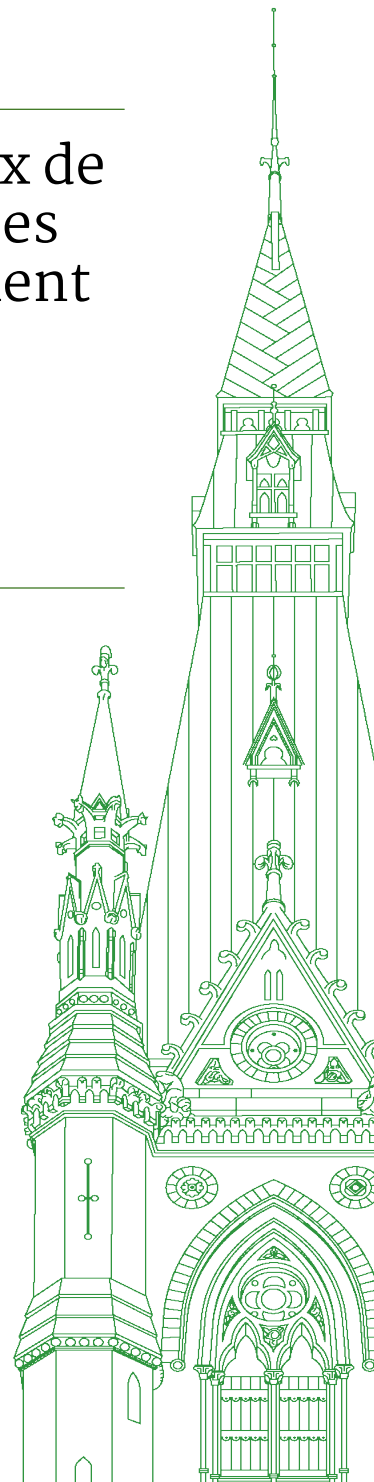
# Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 020**

Le lundi 1<sup>er</sup> juin 2026

---



Président : Fayçal El-Khoury



## Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le lundi 1er juin 2026

• (1550)

[Français]

**Le président (Fayçal El-Khoury (Laval—Les Îles, Lib.)):**  
Bonjour à tous.

[Traduction]

Je souhaite la bienvenue à nos témoins.

[Français]

Je déclare la séance ouverte.

Je vous souhaite la bienvenue à la 20<sup>e</sup> réunion du Sous-comité permanent des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes.

Conformément à la motion adoptée par le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international le mardi 23 septembre 2025, et la motion adoptée par le Sous-comité le lundi 25 mai 2026, le Sous-comité se réunira dans le cadre de son étude sur la situation actuelle des droits de la personne des enfants à l'échelle mondiale.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Les députés peuvent participer en personne ou par l'application Zoom.

[Traduction]

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité.

Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro. Veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Pour ceux qui sont sur Zoom, au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation du parquet, de l'anglais ou du français. Pour ceux qui sont dans la salle, vous pouvez utiliser l'oreillette et sélectionner le canal désiré. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

[Français]

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins.

[Traduction]

De l'Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité, nous accueillons Mme Shelly Whitman, directrice générale. Elle se joint à nous par vidéoconférence. Du Hudson Institute, nous accueillons Zineb Riboua, chercheuse universitaire. Elle se joint également à nous par vidéoconférence. Du Rohingya Maiyafuino Collaborative Network, nous accueillons Yasmin Ullah, directrice générale. De

Save Ukraine, nous accueillons Mykola Kuleba, chef de la direction. Il se joint également à nous par vidéoconférence.

Je vous souhaite à tous la bienvenue. Je vais accorder cinq minutes à chacun d'entre vous pour votre déclaration préliminaire. J'aimerais commencer par Mme Shelly Whitman.

Madame Whitman, vous avez la parole pour cinq minutes. Veuillez faire de votre mieux pour respecter le temps imparti.

Merci.

**Shelly Whitman (directrice générale, Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité):** Je n'y manquerai pas. Merci beaucoup, monsieur le président.

Je m'appelle Shelly Whitman. Je suis la directrice générale de l'Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'exprimer.

Plus de la moitié des enfants du monde sont exposés à une forme de violence chaque année. Aujourd'hui, environ 520 millions d'enfants, soit un enfant sur cinq dans le monde, vivent dans des régions touchées par des conflits armés. Pour la première fois depuis 2007, l'Afrique compte à la fois le plus grand nombre et la plus grande proportion d'enfants vivant dans des zones de conflit.

Selon le rapport annuel de 2025 des Nations unies sur les enfants et les conflits armés, la situation s'aggrave à un rythme alarmant. En un an seulement, il y a eu plus de 41 000 violations graves vérifiées touchant plus de 22 000 enfants, ce qui représente une augmentation de 25 % par rapport à l'année précédente.

Cependant, le conflit à lui seul n'explique pas cette augmentation subite. Depuis 2010, le nombre d'enfants vivant dans des zones de conflit a augmenté de 60 %, mais le nombre de violations graves vérifiées commises contre eux a augmenté de près de 373 %. Cette divergence flagrante fait ressortir quelque chose de plus profond: une érosion profonde des normes et des protections internationales qui sont censées protéger les enfants.

Dans les pays les plus touchés, nous voyons émerger des tendances: une intensification des conflits, une militarisation accrue et une dégradation du respect du droit humanitaire international. Les acteurs étatiques et non étatiques sont tous deux responsables. Les groupes armés non étatiques sont responsables de près de la moitié de toutes les violations. Cependant, les forces gouvernementales sont les principaux auteurs de certains des abus les plus graves, y compris le meurtre et la mutilation d'enfants, les attaques contre les écoles et les hôpitaux et le refus d'accès à l'aide humanitaire.

Pendant ce temps, les enfants sont confrontés à des formes de violence de plus en plus complexes et qui se chevauchent. Le nombre d'enfants victimes de multiples violations, comme les enlèvements, le recrutement et la violence sexuelle, a fortement augmenté. Cela reflète une augmentation inquiétante de la brutalité et de la nature systémique de ces actes.

Les stratégies de guerre modernes jouent également un rôle. L'utilisation d'armes explosives dans des zones peuplées, des systèmes d'armes de plus en plus destructeurs et le ciblage délibéré d'infrastructures civiles ont rendu les enfants plus vulnérables que jamais. Dans de nombreux cas, les enfants ne sont pas seulement des spectateurs; ils sont directement ciblés, recrutés ou exploités pour le combat. La violence délibérée contre les enfants suscite la peur, cause des traumatismes psychologiques à long terme et oblige les familles à être déplacées pendant longtemps. Des générations entières sont façonnées par ces expériences.

Si on regarde les données, il y a plusieurs types de violations qui ressortent. Au cours de la dernière année, près de 12 000 enfants ont été tués ou mutilés. Il y a eu près de 8 000 incidents impliquant le refus d'accès humanitaire, laissant des enfants sans services essentiels comme les soins de santé et l'éducation. Plus de 7 400 enfants ont été recrutés ou utilisés dans des conflits armés, et plus de 4 500 ont été enlevés. En même temps, le nombre d'enfants détenus pour association présumée avec des groupes armés a augmenté à plus de 3 000, ce qui les prive encore plus de leurs droits.

La violence sexuelle a également augmenté considérablement — de 35 % au cours de la dernière année, y compris une augmentation inquiétante des viols collectifs. Ces crimes demeurent largement sous-déclarés en raison de la stigmatisation, de la crainte de représailles et du manque d'accès aux services de soutien. Je dois mentionner que cela touche à la fois les garçons et les filles.

Au-delà du coût humain, les répercussions économiques sont également graves. Dans certains pays, le coût total de la violence faite aux enfants atteint 11 % du PIB national. En fait, dans plusieurs cas, ces coûts dépassent les dépenses du gouvernement en matière de santé, parfois jusqu'à six fois.

Malgré l'ampleur du problème, les investissements dans la prévention et l'intervention demeurent étonnamment faibles. En 2020, seulement 0,72 % de l'aide publique au développement visait à mettre fin à la violence contre les enfants. La réalité, c'est que mettre fin à la violence contre les enfants n'est pas seulement un impératif moral. C'est aussi un bon investissement économique. Le renforcement des systèmes de protection de l'enfance, le soutien aux familles, l'investissement dans l'éducation et le bien-être aident à bâtir le capital humain et à favoriser le développement à long terme axé sur les personnes.

● (1555)

Le Canada a l'occasion de jouer un rôle de chef de file en préconisant un investissement plus important dans la protection de l'enfance et son rôle central dans la création de la paix et de la sécurité dans le monde.

**Le président:** Pouvez-vous conclure, s'il vous plaît? Le temps est écoulé.

**Shelly Whitman:** Veuillez m'accorder deux secondes, monsieur.

Le Canada peut aider à présenter des arguments convaincants en faveur de l'action, des arguments qui démontrent les retombées sociales et économiques. Il peut également contribuer à faire en sorte

que la protection des enfants ne soit pas traitée comme une question secondaire, mais comme une question centrale. En fin de compte, la question n'est pas de savoir si nous pouvons nous permettre d'agir, mais si nous pouvons nous permettre de ne pas agir. Le coût de l'inaction est payé par les enfants du monde entier tous les jours, et ce coût est beaucoup trop élevé.

Merci, monsieur.

**Le président:** Je vous ai donné 35 secondes au lieu de 2.

J'invite maintenant Mme Zineb Riboua à prendre la parole pour cinq minutes.

La parole est à vous, madame Riboua.

**Zineb Riboua (chercheuse universitaire, Hudson Institute):** Merci beaucoup, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Sous-comité, de me donner l'occasion de témoigner. J'en suis profondément honorée.

Je dois dire que l'architecture internationale pour protéger les enfants dans les conflits armés est substantielle. Le secrétaire général des Nations unies publie un rapport annuel sur les enfants et les conflits armés chaque année depuis 1996. Le Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant est entré en vigueur en 2002. Le Conseil de sécurité maintient également un mécanisme de surveillance et de signalement des violations graves contre les enfants depuis 2005. Le Canada a toujours appuyé ce cadre.

Ce que le cadre n'a pas encore produit, surtout en ce qui concerne le Moyen-Orient, c'est une réponse stratégique adéquate à l'ampleur et au caractère organisationnel des violations qui ont lieu. Pour combler cette lacune, il faut comprendre qui est l'acteur le plus responsable de ces violations. Les violations des droits des enfants au Moyen-Orient ne sont pas réparties également entre les acteurs ou les causes. Les violations les plus systématiques et les plus soutenues remontent à une seule source: la République islamique d'Iran, par l'entremise du CGRI et du réseau de mandataires qu'il a bâti et qu'il finance et dirige dans toute la région. Les preuves sont nombreuses, vérifiables et s'étalent sur quatre décennies.

La République islamique a commencé à utiliser les enfants comme instruments de son projet révolutionnaire pendant la guerre Iran-Irak. En 1982, l'ayatollah Khomeini a annoncé que les écoliers âgés de 12 à 18 ans pouvaient se joindre au groupe paramilitaire Basij sans le consentement des parents. Après une semaine de formation rudimentaire, on a remis aux recrues des clés en plastique, des amulettes produites à grande échelle et peintes en or, et on leur a dit que ces clés leur ouvriraient les portes du paradis s'ils mourraient en défrichant des champs de mines avant l'infanterie du CGRI. Radio Free Europe estime que plus de 550 000 élèves du primaire et du secondaire ont été envoyés au front. Les chiffres officiels iraniens reconnaissent que 36 000 enfants d'âge scolaire faisaient partie des martyres de la guerre. Le régime a désigné le 30 octobre comme la Journée des étudiants du Basij dans la loi officielle.

L'Iran figure sur la liste de la Child Soldiers Prevention Act des États-Unis chaque année depuis 2018, mais les États-Unis n'ont lancé aucune enquête, aucune poursuite ou aucun effort de démobilisation crédible en sept ans.

Au Yémen, par exemple, le mouvement houthi — organisé, armé et directement formé par Téhéran — a produit le cas le plus documenté de recrutement d'enfants soldats dans le Moyen-Orient contemporain. Le secrétaire général des Nations unies a inclus les Houthis dans sa liste annuelle des parties responsables de violations graves contre les enfants chaque année depuis 2011.

Le mandat du Sous-comité indique à juste titre que la pauvreté, les conflits armés, les déplacements et le manque d'accès à l'éducation et aux soins de santé sont les causes profondes des violations des droits des enfants.

Dans le cas qui nous occupe, ces conditions ont été activement renforcées par les groupes armés responsables des violations. Le Liban était l'une des sociétés les plus développées du monde arabe sur le plan économique avant que la pénétration par le Hezbollah de ses institutions étatiques ne provoque l'effondrement du pays. La crise humanitaire au Yémen reflète le choix stratégique des dirigeants houthi d'accorder la priorité aux objectifs régionaux iraniens plutôt qu'au bien-être des civils yéménites. Pour s'attaquer aux causes profondes dans ces contextes, il faut s'attaquer aux acteurs organisationnels qui ont un intérêt démontré à les perpétuer.

Le Canada est bien placé pour être un chef de file dans ce dossier. L'inscription du CGRI sur la liste des entités terroristes en juin 2024 en vertu du Code criminel, la désignation de l'Iran en 2022 en tant que régime impliqué dans le terrorisme et les violations systématiques des droits de la personne, et les inscriptions de longue date du Hezbollah et de la division Fatemiyoun fournissent un fondement juridique et stratégique que peu d'autres démocraties, je dois le dire, ont égalé.

Il s'agit maintenant de veiller à ce que ce fondement éclaire activement l'engagement multilatéral, les décisions en matière d'aide étrangère et la position diplomatique du Canada. Les enfants dont ce sous-comité est chargé d'examiner et de protéger les droits sont le mieux servis par une politique fondée sur les preuves et les dossiers juridiques que le Canada a déjà réunis. Cette politique désigne les acteurs responsables, retrace les chaînes de commandement organisationnelles et tient la République islamique responsable des violations liées à son nom et commises sous sa direction.

• (1600)

Merci.

**Le président:** Merci. Le temps a été respecté.

J'invite maintenant Mme Yasmin Ullah à prendre la parole pour cinq minutes.

**Yasmin Ullah (directrice générale, Rohingya Maiyafuïnor Collaborative Network):** Merci, monsieur le président et honorables membres du Sous-comité, de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui.

La cause profonde du travail forcé, de la prostitution et des réseaux de traite des enfants rohingyas, et même de leur utilisation comme boucliers humains en temps de guerre, est en fin de compte l'incapacité des États à les protéger.

Le génocide des Rohingyas n'a pas pris fin lorsque les familles ont traversé la frontière pour se rendre au Bangladesh. Cette situation a créé des possibilités et des conditions propices à un cycle d'exploitation continu qui continue d'évoluer chaque jour. Le même génocide qui a chassé les enfants rohingyas de leur foyer les a rendus vulnérables à la traite de personnes dans la mer d'Andaman, à

la famine au Myanmar, aux enlèvements dans les camps de réfugiés et à des années d'incertitude sans statut juridique, éducation ou protection.

Aujourd'hui, je tiens à souligner trois formes urgentes de travail forcé qui touchent les enfants rohingyas.

Premièrement, il y a la traite des filles rohingyas vers l'asservissement domestique, le mariage forcé et l'exploitation sexuelle. Au Bangladesh, des enfants d'à peine sept ans auraient été recrutés comme travailleurs domestiques. Des rapports communautaires et des évaluations internationales ont documenté des cas de filles rohingyas qui disparaissent des camps et qu'on retrouve plus tard dans des situations d'esclavage domestique, de mariage forcé ou de prostitution. Certaines sont acheminées par le Myanmar vers la Thaïlande, la Malaisie, le Pakistan et l'Inde. Les survivantes se disent confinées, incapables de communiquer avec leur famille, soumises à la violence et vendues d'un exploiteur à un autre. À mesure que le financement humanitaire diminue et que les programmes d'éducation ferment, les risques auxquels font face les filles augmentent. Chaque centre d'apprentissage qui ferme crée de nouvelles possibilités pour les trafiquants.

Deuxièmement, il y a le travail forcé des garçons rohingyas. Au Bangladesh et dans toute la région, on s'attend souvent à ce que les garçons deviennent des soutiens de famille lorsque les familles perdent leurs parents, leurs moyens de subsistance ou l'accès à l'aide. Des enfants d'à peine 8 ans portent des charges pesant jusqu'à 20 kilogrammes dans le cadre de leur emploi, risquant de subir des lésions médullaires. D'autres travaillent dans la construction, la pêche, l'agriculture, la restauration et le transport. Selon des rapports communautaires, certains garçons rohingyas âgés d'à peine 10 ans sont victimes de la traite de personnes dans des pays voisins, y compris la Malaisie, où ils sont soumis à des conditions de travail dangereuses, au vol de leur salaire et à l'exploitation. Bon nombre de ces enfants sont invisibles aux yeux des autorités parce qu'ils sont apatrides et sans papiers.

Troisièmement, il y a la conscription forcée et l'utilisation de garçons rohingyas dans les conflits armés. Le rapport du rapporteur spécial sur le Myanmar a documenté le recrutement forcé de milliers d'hommes et de garçons rohingyas par la junte militaire du Myanmar. Des enfants ont été enlevés, entraînés et envoyés dans des postes de première ligne. Certains ont été utilisés comme porteurs, creuseurs de tranchées, guides et boucliers humains. Dans l'ensemble du Myanmar, 77 % des enfants conscrits ont été utilisés comme boucliers humains. L'armée de l'Arakan a également été accusée de travail forcé, de détention arbitraire et de recrutement forcé de garçons et de filles rohingyas, et on rapporte notamment que des filles mineures ont été enlevées en février et en avril de cette année. Les enfants rohingyas sont pris au piège entre les acteurs armés, qui les considèrent non pas comme des enfants, mais comme des outils de guerre.

Il ne s'agit pas d'incidents isolés. Ce sont les symptômes d'une crise de protection plus vaste.

Le Canada a un rôle important à jouer. Premièrement, le Canada devrait continuer de soutenir et d'élargir les initiatives de lutte contre la traite des personnes, y compris les programmes mis en œuvre par l'OIM et ses partenaires locaux. Ces programmes sauvent des vies grâce à la sensibilisation, la gestion de cas, le soutien aux survivants et la protection communautaire. Une plus grande participation des organisations dirigées par des Rohingyas renforcerait leur portée et leur efficacité.

Deuxièmement, le Canada devrait travailler avec des partenaires aux vues similaires pour protéger les programmes essentiels d'éducation et de protection de l'enfance. Je reconnais que le Canada ne peut pas à lui seul combler le manque de financement humanitaire. Cependant, la participation et les investissements stratégiques dans l'éducation, la protection de l'enfance et les services de santé demeurent parmi les outils les plus efficaces pour prévenir le travail et la traite des enfants. L'éducation n'est pas seulement une intervention de développement, mais aussi une intervention de protection.

Troisièmement, le Canada devrait continuer de plaider en faveur de meilleures possibilités de subsistance pour les réfugiés rohingyas. Les familles qui survivent avec une aide extrêmement limitée sont souvent forcées à faire des choix impossibles. Lorsque les parents ne peuvent pas nourrir leurs enfants, les trafiquants interviennent en leur faisant de fausses promesses de travail, de mariage ou de possibilités. L'élargissement de l'accès à des moyens de subsistance légaux réduirait les pressions économiques qui favorisent l'exploitation et le travail des enfants.

Merci. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

● (1605)

**Le président:** Merci. Le temps a été encore mieux respecté.

J'invite maintenant M. Mykola Kuleba à prendre la parole pour cinq minutes.

**Mykola Kuleba (chef de la direction, Save Ukraine):** Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, merci.

Save Ukraine, la plus grande organisation que je dirige, sauve des enfants de la Russie et des territoires occupés et crée des services qui leur redonnent vie après leur réunification avec leurs parents. Jusqu'à présent, nous avons secouru 1 343 enfants. Ils ont été retrouvés et secourus par Save Ukraine.

Avant cette guerre, l'Ukraine comptait plus de huit millions d'enfants. Aujourd'hui, sur le territoire que nous contrôlons, il y en a environ 4,5 millions. La moitié des enfants du pays sont partis; ils ont été tués, enlevés en Russie, piégés dans les territoires occupés ou transportés en lieu sûr à l'étranger. De mémoire d'homme, aucun pays européen n'a perdu la moitié de ses enfants, et ces pertes s'accumulent. Aujourd'hui, en Ukraine, pour chaque enfant né, trois personnes meurent.

Permettez-moi de décrire ce que la Russie fait aux enfants ukrainiens dans le langage des droits, chacun leur étant retiré. Un enfant ukrainien en territoire occupé ne peut pas voir un médecin, suivre un cours ou détenir un seul document sans une pièce d'identité russe. Leur identité n'est plus un droit. C'est une condition de survie.

Les parents qui refusent d'envoyer leur enfant dans une école russe sont mis à l'amende, puis poursuivis et finalement privés du droit parental de placer un enfant dans des orphelinats russes. De nouveaux programmes ordonnent aux écoliers d'identifier et de signaler le contenu ennemi — tout ce qui contredit le régime — et exigent que chaque enfant s'entraîne à piloter des drones pour combattre l'Occident avec de nouvelles technologies.

Nous venons de secourir une fillette de 11 ans qui m'a dit que des enfants de sa classe avaient été forcés de regarder des films de propagande russe montrant des soldats ukrainiens évanouissant des

femmes enceintes. Des enfants pleuraient, mais personne n'avait le droit de sortir de la salle.

En territoire occupé, les médicaments sont réservés aux soldats russes. Les nouveau-nés sont enlevés à leurs parents, et les témoignages des mères secourues dans ces hôpitaux de maternité indiquent que le sang des nouveau-nés est donné à l'armée russe. Les enfants sont interviewés par des soldats russes dans leurs écoles, et ils les torturent en leur posant des centaines de questions, y compris: « Que pensez-vous du fait de tuer? » et « Êtes-vous prêts à tuer? » Un garçon qui refusait de répondre s'est fait dire qu'il serait le premier amené sur le champ de bataille du côté de la Russie.

Il y a une violation plus discrète, que nous ne voyons qu'une fois que l'enfant est déjà entre nos mains. Presque tous les jeunes que Save Ukraine sauve aujourd'hui arrivent avec de forts médicaments psychotropes prescrits dans l'occupation pour des troubles psychiatriques que ces enfants n'ont pas. Nous avons trop de preuves, tirées des témoignages d'enfants que nous avons secourus dans des camps de rééducation et des écoles militaires dans des territoires temporairement occupés de l'Ukraine, pour ne pas présumer que la Russie a découvert qu'un adolescent sous sédatifs et docile ne résiste pas à la conscription, ne pense pas clairement à s'évader et ne repousse pas l'uniforme mis entre ses mains.

Avec le sénateur Stan Kutcher, qui nous a rendu visite récemment en Ukraine et qui a parlé à ces jeunes adultes, nous travaillons maintenant à documenter les médicaments psychotropes et leurs effets et à concevoir un traitement de santé mentale qui redonne un enfant non seulement à l'Ukraine, mais à lui-même. Les jeunes adultes que nous secourons affirment que l'âge limite est fixé à 11 ans, où ils sont alors contraints d'entrer immédiatement dans l'armée russe.

● (1610)

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les esclaves ont suivi un réseau secret vers le nord jusqu'à la liberté, qui se terminait ici, en sol canadien. Nous en avons construit un moderne. Le chemin de fer clandestin de Save Ukraine est la route par laquelle un enfant ukrainien kidnappé est retrouvé, rejoint et conduit à l'extérieur de la Russie. Le Canada est le pays qui a contribué à ce que cette situation se termine en toute sécurité.

Grâce au soutien canadien que nous avons reçu en 2024, nous avons identifié 800 profils complets d'enfants dont la vie a été volée, et nous en avons sauvé 200. Le Canada a donné l'exemple à d'autres pays, mais c'est une goutte d'eau dans l'océan par rapport au nombre d'enfants qui attendent toujours d'être secourus. Le sauvetage n'est qu'un début, et nous avons besoin de votre soutien. Nous avons mis en place un système complet de rétablissement pour ces enfants, en leur donnant de l'espoir et en leur redonnant leur enfance, mais nous devons aller de l'avant. La guerre se poursuit.

Merci, Canada. Je vous remercie de votre soutien. Faisons plus pour ces enfants.

**Le président:** Merci.

Nous allons maintenant passer à la première série de questions et de réponses.

J'aimerais commencer par inviter M. Majumdar à prendre la parole pour sept minutes, s'il vous plaît.

**Shuvaloy Majumdar (Calgary Heritage, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les experts d'avoir fourni des témoignages horribles en tant que témoins de crimes horribles commis contre des enfants dans le contexte de la guerre.

Madame Riboua, je vais commencer par vous, si vous me le permettez. Vous avez vraiment exposé certains des problèmes structurels en géopolitique et en sécurité internationale et comment, fondamentalement, ils sont les sources de cette exploitation des enfants en situation de conflit.

Ma première question est la suivante: quelle est l'influence de la politique des grandes puissances, des rivalités et des conflits par procuration, en particulier avec le Kremlin, Pékin et Téhéran, au Sahel, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient? Cette influence touche les droits, l'éducation et la sécurité physique des enfants dans ces régions. Par exemple, quelles tendances observez-vous dans le recrutement dans les milices, dans la perturbation de la scolarité ou dans l'utilisation d'enfants dans des tactiques de guerre hybride?

**Zineb Riboua:** Je dirais que ce que la Russie, la Chine et l'Iran ont en commun, c'est de profiter de chaque occasion qui leur est offerte d'affirmer leur influence et leur pouvoir dans des endroits où l'Occident est en déclin, se replie ou n'est pas vraiment engagé. C'est très évident, par exemple, avec ce que les Russes font au Sahel dans des pays comme le Mali, le Burkina Faso et le Niger.

Je soulignerais également que c'est très semblable à ce qui se passe dans des pays comme l'Iran et la Syrie, où les États sont encore très fragiles et où beaucoup de groupes terroristes et de groupes liés aux milices — les mandataires du CGRI — profitent de ces États qui sont très faibles, au point où ils ont toujours besoin d'une autre puissance pour pouvoir survivre, maintenir leur souveraineté ou élargir leur influence.

Je dirais que c'est la tendance. C'est très évident, comme je l'ai mentionné dans mon témoignage, en ce qui concerne la République islamique d'Iran. Pour qu'ils puissent maintenir un État révolutionnaire et poursuivre leur projet au Moyen-Orient et ailleurs, ils doivent recruter des enfants. Ils ont besoin de recruter des étudiants. C'est l'une des lignes directrices que l'ayatollah Khomeini a prêché très longtemps.

Par conséquent, ce que l'Occident, le Canada et les États-Unis doivent prendre en considération, c'est l'harmonisation de leur politique étrangère et de leur défense des droits de la personne. Ils devraient faire front commun. Il est très difficile, par exemple, de contrer l'exploitation des enfants dans les conflits armés quand il n'y a pas de politique réelle, ferme et, je dirais, très vigoureuse contre le CGRI. C'est la véritable lacune que tous ces adversaires continuent d'exploiter.

• (1615)

**Shuvaloy Majumdar:** Je vous remercie.

Pour aller un peu plus loin, pourriez-vous nous expliquer cet écart entre la politique de lutte contre le terrorisme et la protection de l'enfance et nous dire pourquoi il persiste?

**Zineb Riboua:** J'aimerais vous donner l'exemple du Yémen et des Houthis.

Les Houthis se sont engagés, comme je l'ai mentionné, dans un conflit organisé et armé dirigé par le CGRI. Ils ont bénéficié d'un

accès à beaucoup d'aide et d'aide humanitaire pendant qu'ils recrutent des enfants. En fait, l'Euro-Mediterranean Human Rights Monitor a documenté le recrutement de plus de 10 000 enfants entre 2014 et 2021. Il y a même eu, plus récemment, certains rapports selon lesquels 1 400 enfants recrutés par les Houthis sont morts sur le champ de bataille en 2020 seulement. Parce qu'ils sont toujours considérés par certains États comme un groupe légitime au Yémen, les Houthis profitent de beaucoup d'échappatoires en matière de politique étrangère américaine ou canadienne. Ils peuvent toujours obtenir de l'aide tout en perpétuant les mêmes conditions qu'ils dénoncent.

Je pense que le Yémen est un très bon exemple de la façon dont certains groupes terroristes non seulement enseignent et utilisent les enfants dans les camps d'entraînement, mais profitent également d'une situation absolument désastreuse et s'en servent comme arme.

**Shuvaloy Majumdar:** J'apprécie vraiment votre point de vue très perspicace.

Dans l'obscurité de ce que nous voyons quant à la façon dont les régimes autoritaires fonctionnent dans cette région, nous voyons également la promesse d'initiatives comme les accords d'Abraham et la normalisation des relations entre des pays comme le Maroc et Israël. Ils offrent une base différente pour l'harmonie arabe et juive.

De votre point de vue, quelles sont certaines des leçons à long terme qui peuvent être tirées de ce qui pourrait fonctionner?

**Zineb Riboua:** Ce qui est important dans les accords d'Abraham, c'est qu'ils démantèlent ce qui rend possible et durable le recrutement d'enfants et les groupes terroristes, et même leur maintien. Plus Israël est intégré dans la région — plus l'influence occidentale est liée au développement, à la collaboration économique, à la technologie et ainsi de suite —, plus les gens du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord peuvent en voir les avantages. Cela présente donc une alternative, par exemple, au CGRI ou aux Houthis, qui recrutent des enfants précisément pour scander: « Mort à l'Amérique. Mort à Israël. Que les Juifs soient maudits et victoire à l'islam. » Cela offre une solution de rechange à cet enseignement et aux arguments qu'ils présentent pour le recrutement d'enfants.

Je pense que c'est particulièrement utile en raison du leadership d'Israël en matière de biotechnologie, de gestion de l'eau, d'irrigation et ainsi de suite. Ce sont des technologies dont la région du Moyen-Orient a grandement besoin. Les accords d'Abraham ont contribué à promouvoir cela. Il s'agit également de donner des outils à un grand nombre de ces États afin qu'ils puissent promouvoir le secteur privé et offrir des emplois à une population très jeune, que beaucoup de groupes terroristes ciblent lorsqu'ils recrutent des enfants.

• (1620)

**Shuvaloy Majumdar:** Merci beaucoup.

Monsieur Kuleba, j'ai eu le privilège de travailler avec vous pendant de nombreuses années et de soutenir votre organisation. Permettez-moi de poser une brève question en guise de conclusion.

Vous avez décrit l'endoctrinement et le recrutement horribles d'enfants ukrainiens et leur exposition aux médicaments psychotropes. Quelle a été l'intensité de la réponse internationale pour ce qui est de tenir la Fédération de Russie et le Kremlin responsables de ces crimes évidents contre l'humanité?

**Le président:** Vous n'avez pas plus de 10 secondes, car nous avons dépassé le temps imparti de 33 secondes.

Allez-y.

**Mykola Kuleba:** Merci beaucoup.

Je vous remercie de votre soutien, monsieur. C'est très utile.

Il n'y a pas assez d'efforts déployés par la communauté internationale, parce qu'il y a encore plus d'un million d'enfants ukrainiens dans le piège russe. Poutine est un criminel de guerre. Nous vous demandons de faire preuve de leadership dans ces efforts. Vous nous avez montré votre volonté de nous aider à trouver et à sauver plus d'enfants. N'attendez pas, s'il vous plaît. Allons de l'avant. Vous avez la réputation d'être un pays qui lutte pour la justice, et nous...

**Le président:** Excusez-moi. Veuillez conclure, s'il vous plaît. Nous avons dépassé le temps de plus d'une minute et demie.

**Mykola Kuleba:** Puis-je avoir une minute de plus?

**Le président:** [ *Inaudible* ] secondes.

**Mykola Kuleba:** Je veux simplement vous demander de ne pas vous arrêter et de poursuivre vos efforts et votre leadership, et de faire de votre mieux pour traduire Poutine en justice. Nous avons beaucoup de preuves. Comme je vous l'ai dit, nous avons secouru plus d'un millier d'enfants qui ont témoigné au sujet de crimes de guerre. Cela part du sommet, alors que Poutine ne fait que faire de tous les enfants ukrainiens dans les territoires occupés...

**Le président:** Merci. Vous aurez probablement plus de temps au prochain tour de questions.

J'invite M. Zuberi à prendre la parole pour sept minutes. Je vais donner à chacun d'entre vous une minute de plus.

**Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.):** Merci, monsieur le président. Je pense que la dernière série de questions a duré neuf minutes et demie, mais je suis sûr que nous obtiendrons tout de même beaucoup de bons témoignages.

J'aimerais commencer par Mme Whitman.

Merci à tous les témoins d'être ici aujourd'hui, en ligne et en personne. Nous discutons d'une question très importante concernant les enfants, et je suis sûr que nous sommes tous d'accord pour dire que les enfants ont besoin de protection. Ce sont des personnes innocentes qui sont amenées dans ce monde, et tout ce que nous pouvons faire autour de cette table pour rendre leur vie prospère et saine est important.

Madame Whitman, vous représentez l'Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité. Le général Dallaire est bien connu au Canada. C'est un héros très respecté de notre pays et quelqu'un qui a pris fermement position contre le génocide. Il a sonné l'alarme au sujet des enfants contraints de participer à la conscription militaire, à la guerre et aux conflits, ainsi que des répercussions des conflits.

Vous avez parlé plus tôt d'acteurs étatiques et non étatiques et de leur participation à ce que nous ne pouvons appeler que des crimes contre les enfants dans le contexte de la guerre.

Pouvez-vous nous parler de certains points chauds qui concernent les enfants en lien avec la guerre et les conflits des dernières années ou qui sévissent en ce moment?

**Shelly Whitman:** Oui, absolument. Je pense que certains des points chauds sont certainement des endroits comme la République démocratique du Congo, le Soudan et le Soudan du Sud. En Afrique de l'Ouest, il y a la situation au Nigeria, ainsi que la région du Sahel.

C'est un facteur énorme à prendre en considération également en ce qui concerne les questions liées aux politiques et aux approches en matière de lutte contre le terrorisme. Il est certain que la convergence de ces éléments fait partie des pires situations qui existent, mais je tiens également à souligner — comme je sais que les questions de l'Ukraine et du Moyen-Orient ont été soulevées ici — que nous travaillons également beaucoup en Amérique latine à l'heure actuelle.

La Colombie est un pays où nous avons beaucoup travaillé, et je suis très préoccupée par l'augmentation du recrutement et de l'utilisation d'enfants en Colombie, surtout au cours de la dernière année. Il y a les répercussions du Venezuela, la situation des enfants migrants et les politiques des États-Unis qui ont eu une incidence à cet égard. Il y a d'énormes dynamiques à examiner.

Un autre pays avec lequel, bien sûr, le Canada a une longue histoire d'engagement est Haïti. Le nombre d'enfants en Haïti qui sont recrutés, utilisés et soumis à certaines des pires situations liées à la violence sexuelle est effarant.

Je tiens à souligner que, même s'il y a de nombreux pays pour lesquels nous pouvons approfondir la question, c'est quelque chose qui a une incidence sur les enfants dans presque tous les coins du monde, à certains égards.

• (1625)

**Sameer Zuberi:** Certainement. Nous avons entendu parler plus tôt des instruments internationaux en ce qui concerne leur importance et leur utilisation, et vous avez parlé du droit international.

Quelles tendances observez-vous sur la scène internationale en ce qui concerne le respect des lois internationales relatives aux enfants? S'il y a des tendances négatives, à quoi cela mène-t-il sur le terrain en ce qui concerne les enfants impliqués dans les conflits, le travail forcé, le travail des enfants, l'exploitation sexuelle, etc.?

**Shelly Whitman:** Je crois que certains de mes autres collègues ont également souligné ce point. L'une de nos grandes préoccupations concerne la mise en œuvre de ces obligations particulières que doivent respecter les pays du monde entier. Je dirais que la situation devient de plus en plus difficile lorsque certaines des nations les plus puissantes du monde ne respectent pas leurs propres obligations en matière de protection de l'enfance.

Il n'est pas sans importance que les États-Unis, par exemple, soient le seul pays à ne pas avoir ratifié la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, ce qui explique en partie leur manque d'engagement sur cette question. L'an dernier, l'administration Trump a également publié une déclaration pour annoncer qu'elle ne financerait plus ni ne soutiendrait un certain nombre d'organismes de l'ONU liés aux enfants dans les conflits armés. Cela inclut le représentant spécial du Secrétaire général, RSSG, de l'ONU pour les enfants et les conflits armés, le RSSG chargé de la question de la violence contre les enfants et l'UNICEF.

Lorsque ce genre de situations se produit, c'est très difficile pour les alliés et les partenaires de ces pays. Je voudrais aussi...

**Sameer Zuberi:** Avant de passer à un autre sujet que la Convention relative aux droits de l'enfant, je voulais vous interroger sur le fait que les États-Unis sont le seul pays à ne pas avoir signé cette convention, qui revêt une importance cruciale. Sauf erreur, elle porte sur le droit à la vie, la survie et le développement de l'enfant, la non-discrimination à l'égard des enfants dans plusieurs catégories, le respect de l'opinion des enfants et l'obligation d'agir dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Il est intéressant et choquant que le monde entier n'ait pas encore adhéré à cette convention.

**Shelly Whitman:** Oui, tout à fait.

**Sameer Zuberi:** Veuillez poursuivre.

**Shelly Whitman:** Du point de vue de l'Institut Dallaire, le Canada s'est révélé un partenaire formidable dans le cadre des Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants-soldats, sur lesquels nous avons collaboré. Je tiens à remercier le gouvernement du Canada de soutenir la mise en œuvre des Principes de Vancouver dans les sept pays d'Afrique où nous menons actuellement ces travaux.

Il est essentiel que les organisations bénéficient d'un soutien pour aider les pays à mettre en œuvre ces mesures, car il n'est pas toujours évident de savoir exactement quelles mesures prendre et quel soutien apporter. Je tiens à souligner qu'il s'agit là d'une tendance positive. Il y a du positif à dire à propos du soutien apporté aux organisations et aux initiatives de ce genre.

**Sameer Zuberi:** Merci.

Dans les quelques minutes qu'il me reste, je vais m'adresser à Mme Ullah.

Vous êtes une Rohingya. J'ai lu dans votre biographie que vous étiez encore enfant lorsque vous avez dû quitter votre région natale dans l'État de Rakhine, si je ne me trompe pas, et j'ai pris connaissance des épreuves que vous avez traversées.

Pouvez-vous nous décrire comment vous avez vécu cette expérience sur le plan émotionnel dans votre enfance? Pourriez-vous nous donner au moins un exemple pour que nous puissions mieux comprendre?

**Yasmin Ullah:** Je vous remercie.

J'ai quitté mon pays natal à l'âge de trois ans, alors je n'en garde pas beaucoup de souvenirs. Malheureusement, plusieurs vagues de violence ont éclaté durant les années 1990, ce qui a poussé ma mère à prendre la décision de quitter le pays. Pendant notre exil en Thaïlande, nous étions dépourvus de toutes sortes de protection. Nous n'avions aucune autorité vers qui nous tourner en cas de violations commises par les habitants à notre rencontre. Il s'est passé beaucoup de choses qui m'ont amené à remettre en question ma propre humanité et à me demander si j'étais égale aux autres.

Je pense que cette colère et cette frustration que j'ai ressenties durant mon enfance ont fait de moi la personne que je suis aujourd'hui — quelqu'un qui s'efforce de régler certains enjeux auxquels sont confrontés les enfants déplacés, en particulier les enfants rohingyas.

L'absence de protection est l'élément clé ici. Quand un État néglige de protéger notre bien-être en tant qu'enfants — nous devrions être protégés, peu importe notre nationalité —, d'autres États emboîtent le pas. Nous le constatons dans le cas des enfants rohingyas en Asie du Sud-Est et au Bangladesh. C'est ce dont j'ai parlé dans mon témoignage d'aujourd'hui.

Merci.

• (1630)

[Français]

**Le président:** J'invite M. Brunelle-Duceppe à prendre la parole pour huit minutes.

**Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous nos témoins de participer à cette importante étude.

Madame Ullah, pouvez-vous nous expliquer les principaux facteurs structurels qui rendent les enfants rohingyas particulièrement vulnérables?

[Traduction]

**Yasmin Ullah:** Je vous remercie.

Dans les camps de réfugiés, bien sûr, ces enfants sont déjà vulnérables car, en dehors des camps, ils n'ont pas de documents. Certains possèdent peut-être une carte du HCR, mais cela n'est pas très utile pour savoir s'ils sont protégés par les autorités à l'extérieur. Bien souvent, en Asie du Sud-Est et au Bangladesh, quand des ravisseurs sont autorisés à entrer dans les camps et à en sortir sans que personne n'y trouve à redire, cela offre une occasion facile aux trafiquants d'entrer dans ces camps et de faire ce qu'ils veulent.

Dans bon nombre des cas que nous avons recensés, ces enfants étaient enlevés par dizaines, voire par centaines, chaque jour. On les emmenait ensuite au port de Teknaf, dans la région voisine. On communiquait avec leurs parents, à qui on revendiquait une rançon. On leur demandait de payer une rançon, sinon leurs enfants seraient vendus en Malaisie où ils seraient soumis au travail forcé.

De nombreux parents doivent se démener pour trouver l'argent afin de faire libérer leurs enfants. Bien souvent, lorsque les parents se trouvent dans cette situation, les autorités ont tendance à ne rien faire, car ces cas sont très fréquents et, parfois, les autorités sont impliquées dans bon nombre de ces réseaux de traite de personnes.

Je tiens à souligner encore une fois au Sous-comité que la traite des Rohingyas est un réseau, un réseau transnational. Il implique des autorités de toute la région, notamment au Bangladesh, dans des pays membres de l'ANASE et dans d'autres pays, ce qui permet à ces personnes de se déplacer.

Quand la communauté internationale réagit, on a souvent tendance à mener des enquêtes superficielles et à étouffer les réactions négatives. Toutefois, ces enfants, en particulier des jeunes filles, sont souvent emmenés à différents ports lorsqu'ils sont victimes de traite. Ils ne voyagent pas toujours directement d'un port à l'autre. Ils font escale à différents endroits. Dans bon nombre de ces cas, les jeunes filles sont particulièrement exposées au risque d'exploitation sexuelle. Les trafiquants ont tendance à agir non seulement dans ces ports, mais aussi à bord des bateaux. Quand ces filles arrivent à leur pays de destination, qui est très probablement la Thaïlande ou la Malaisie, elles sont vendues à des maisons de prostitution ou transférées d'un exploitateur à l'autre.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Il semble y avoir une réalité assez différente entre les filles rohingyas, qui se retrouvent dans des situations de vulnérabilité ou d'exploitation, et les garçons, qui se retrouvent aussi dans cette même situation. Vous en avez parlé dans votre allocution d'ouverture.

Je ne dis pas qu'une réalité est meilleure qu'une autre, mais ce que je comprends de vos propos, c'est qu'il y a vraiment deux réalités différentes selon le genre des enfants, qu'ils soient une fille ou un garçon.

Est-ce que je me trompe?

• (1635)

[Traduction]

**Yasmin Ullah:** Très souvent, les garçons sont utilisés comme boucliers humains dans les conflits armés. Ils sont essentiellement kidnappés dans les camps pour être utilisés par la junte et l'armée arakanaise, alors que ces deux camps s'affrontent.

Quand les deux camps utilisent des enfants rohingyas — hommes, garçons, filles, tout le monde — comme boucliers humains, les personnes qui meurent sur les champs de bataille sont fort probablement des Rohingyas. Même si ce n'est pas un conflit auquel nous voulons nous mêler, nous y sommes malheureusement entraînés.

Pour les filles, l'approche adoptée met beaucoup l'accent sur la violence sexuelle et la violence fondée sur le genre. Bien souvent, lorsque des femmes sont victimes de traite en dehors des camps, c'est fini. Les parents ne pourront plus communiquer avec elles. S'ils sont autorisés à communiquer avec elles, c'est pour obtenir une rançon. Autrement, elles ont déjà été vendues à des maisons de prostitution ou contraintes à d'autres formes de travail forcé.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Vous avez aussi parlé du rôle du Canada, qui doit être important. Il y a plusieurs témoins aussi qui nous ont fait part de cette variable, en l'occurrence le rôle du Canada.

Malheureusement, le Canada est présentement en train de suivre la tangente établie par certains autres pays. Je pense à l'agence américaine pour le développement international, ou USAID, à plusieurs pays européens, au Japon, qui a réduit son budget d'aide internationale de façon draconienne.

À quel point cette réduction de l'enveloppe de l'aide internationale — une réduction de 2,5 milliards de dollars cette année au Canada, qui suit la tangente d'autres pays — touche-t-elle des organisations, comme la vôtre, notamment, qui doivent se débrouiller souvent avec pas grand-chose, mais qui ont quand même des effets concrets sur le terrain lorsqu'elles ont accès à ce financement?

Faudrait-il alerter les gens, peut-être au gouvernement, et leur dire que, présentement, ces coupes font extrêmement mal et qu'elles ont un effet réel sur le terrain?

[Traduction]

**Yasmin Ullah:** Absolument. Je vais vous donner un exemple pour m'assurer de ne pas dépasser le temps imparti.

Nous avons dû intervenir dans le cas de six femmes et filles rohingyas qui avaient été mises enceintes par un trafiquant qui les avait amenées en Indonésie depuis le Bangladesh. Après avoir mal-

heureusement été victimes d'agressions sexuelles à bord des bateaux, elles sont arrivées à Aceh, en Indonésie, où la charia est malheureusement en vigueur. Ces six femmes et filles ont dû bénéficier de soins de santé et d'autres mesures pour sauver leur vie.

Malheureusement, aucune autre organisation n'était en mesure de leur apporter cette aide, car cela dépassait le financement alloué. Nous sommes donc intervenus en leur accordant une aide de 5 000 dollars américains afin de les soutenir tout au long de l'année. Nous n'avons pas pu les aider à accéder à un avortement ou à d'autres services de santé reproductive pour mettre fin à leur grossesse, mais nous avons pu les aider à mener leur grossesse à terme.

Malheureusement, bon nombre de ces problèmes liés à la traite de personnes ont également eu une incidence sur elles. Nous n'avons plus de contact avec elles en raison d'un manque de financement et de ressources.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

[Traduction]

**Le président:** Il vous reste une minute.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** D'accord.

Madame Riboua, vous représentez un organisme sérieux, qui est reconnu pour ses interventions et sa rigueur intellectuelle lorsque vient le temps d'aborder des problèmes à l'international.

Vous avez parlé, entre autres choses, de l'État d'Israël. Je suis un gars qui n'est pas porté par une idéologie, mais qui regarde les dossiers de façon factuelle. Je pense que j'ai cette réputation. Je regarde ce qui s'est passé par rapport au conflit dans la bande de Gaza. Évidemment, le Hamas a été responsable de violations évidentes de droits de la personne. Il faut absolument que le Hamas soit éradiqué de la bande de Gaza.

Mme Whitman nous a dit tantôt que 50 % des violations des droits de la personne venaient de groupes armés non étatiques et que plusieurs gouvernements violaient aussi les droits de la personne.

Seriez-vous d'accord avec moi pour dire, de façon tout à fait objective, qu'Israël a violé les droits de la personne des enfants de la bande de Gaza, ou pensez-vous que je me trompe lorsque j'affirme une telle chose?

[Traduction]

**Le président:** Je vous prie de répondre brièvement, car le temps est écoulé.

• (1640)

**Zineb Riboua:** Je pense que, dans le cadre de ce témoignage, ma réponse portait sur la question de savoir si les accords d'Abraham et l'intégration d'Israël contribuaient réellement à aider les gens au Moyen-Orient et, plus précisément, à éliminer la pauvreté et le recrutement d'enfants au sein des groupes que vous avez mentionnés, comme le Hamas. J'ajouterais également les groupes djihadistes palestiniens.

Par conséquent, pour comprendre ce qui se passe dans la région, je dirais que la République islamique a joué un rôle énorme, non seulement en violant les droits...

**Le président:** Veuillez conclure. Il ne vous reste que quelques secondes. Neuf minutes se sont déjà écoulées.

**Zineb Riboua:** La République islamique d'Iran est responsable d'un grand nombre de ces violations.

**Le président:** Merci.

La parole est maintenant à Mme Vandenberg pour cinq minutes.

**Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.):** Je remercie tous les témoins de leurs témoignages très alarmants sur la situation des enfants.

Je veux poser une question — plus particulièrement à Mme Whitman — au sujet des enfants soldats.

Mais avant de le faire, j'aimerais revenir, madame Ullah, sur une question à laquelle vous venez de répondre au sujet de la violence sexuelle et du manque de soutien en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs.

Qu'advient-il des bébés qui naissent dans ce contexte? Il est question d'enfants ici. Les adolescentes sont contraintes d'avoir des enfants, ce qui engendre une nouvelle génération d'enfants. Qu'arrive-t-il à ces bébés?

**Yasmin Ullah:** On ne sait pas vraiment, pour l'instant, ce qu'il advient de tous ces enfants. Dans certains cas, nous avons des contacts avec ces familles. Il arrive souvent que les femmes et les jeunes filles qui ont donné naissance à ces enfants soient rejetées par leur famille, un sort qui est également réservé à leurs enfants. Il y a beaucoup de mineurs non accompagnés dans les camps de réfugiés et en Asie du Sud-Est, et nous déployons de nombreux efforts pour leur venir en aide.

Souvent, pour ce qui est des mesures de protection ou d'atténuation, on s'en remet à la politique nationale. Je pense qu'il existe une meilleure façon de procéder. En tant que pays donateur, le Canada est dans une position plus favorable pour promouvoir une collaboration accrue. Il faut mettre en place une politique à l'échelle de l'ANASE à l'égard des réfugiés, même si un pays n'a pas ratifié la Convention sur les réfugiés.

**Anita Vandenberg:** C'est un très bon conseil. Je vous remercie.

Madame Whitman, je veux m'adresser à vous parce que vous avez parlé des principes de Vancouver et du leadership du Canada. Je sais que l'Institut Dallaire a accompli un travail remarquable sur la question des enfants soldats. Nous savons, et nous venons de l'entendre dans la réponse précédente, que lorsque des enfants sont concernés, les enjeux touchent non seulement des personnes, mais aussi la prochaine génération et la société tout entière.

Que peut-on faire pour soutenir la réadaptation des enfants soldats? D'autres témoins ont évoqué le fait que des enfants sont contraints de prendre part aux conflits. Comment peut-on se remettre d'une telle expérience lorsqu'une génération entière a été poussée à participer à cette violence?

**Shelly Whitman:** Les efforts de réadaptation et de démobilisation sont extrêmement importants. Ils constituent une pièce du casse-tête à laquelle il faut s'attaquer.

Les ressources en matière de réadaptation sont souvent insuffisantes. Nous manquons de spécialistes en santé mentale et en soutien psychosocial. Le financement est souvent à court terme, mais il doit être à plus long terme. Nous avons également besoin d'un plus grand nombre d'études longitudinales pour véritablement comprendre les répercussions de ces expériences à long terme. Certains

collègues avec lesquels j'ai travaillé, comme Myriam Denov, de l'Université McGill, font un travail incroyable en Sierra Leone depuis longtemps. En général, le manque de ressources est un problème majeur, mais il va devenir encore plus important compte tenu des commentaires que nous venons d'entendre au sujet de la réduction du financement.

Cette question est très importante, certes. Cela dit, il existe des endroits, notamment en Colombie, où nous travaillons, où des organisations et des instituts financés par l'État ont adopté des approches de réadaptation à plus long terme. Ils s'efforcent également de mettre l'accent sur la prévention, en veillant à ce que ces enfants qui ont fait partie de groupes armés participent eux aussi aux efforts visant à empêcher que d'autres ne subissent le même sort. Je tiens ici à souligner que certaines des personnes les plus influentes avec lesquelles j'ai travaillé ont mis leur expérience au service du bien, ce qui les aide aussi énormément dans leur propre cheminement vers la guérison.

• (1645)

**Anita Vandenberg:** Merci.

Monsieur Kuleba, la situation en Ukraine est évidemment différente, car non seulement des enfants sont contraints de jouer un rôle dans le conflit, mais ils sont également obligés de se battre contre leur propre peuple. Je sais que le Canada a déjà fait beaucoup en matière de rapatriement. Je me demande toutefois ce qu'il en est de la santé mentale des enfants lorsqu'ils sont renvoyés chez eux. Comment pouvons-nous garantir leur réinsertion une fois de retour?

**Le président:** Je vous prie d'être bref. Il vous reste 10 secondes.

**Mykola Kuleba:** Merci beaucoup.

C'est une question très importante, car bon nombre de ces enfants ont été endoctrinés, radicalisés et programmés. Cette situation représente une grave menace pour eux, c'est pourquoi nous sommes dotés de ce programme de déprogrammation, ainsi que de programmes de déradicalisation sur le terrain. Des psychologues, des gestionnaires de cas et des travailleurs sociaux travaillent 24 heures sur 24, sept jours sur sept avec ces enfants. Je peux vous donner...

**Le président:** Merci, monsieur.

J'invite maintenant Mme Kronis à prendre la parole pour cinq minutes.

**Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Dans les différents témoignages, nous avons beaucoup entendu parler de la façon dont les enfants se retrouvent pris au piège. Nous avons entendu parler d'esclavage, de la traite de personnes, de grossesses forcées, d'enfants soldats, de mauvais traitements, de travail forcé, d'enlèvements, des enfants qui sont souvent utilisés comme monnaie d'échange, de l'isolement et de la séparation des enfants d'avec leur famille. Nous avons également un peu entendu parler de ce qui se passe lorsqu'ils sont renvoyés chez eux.

J'aimerais utiliser mon temps de parole pour donner à chacun d'entre vous environ une minute pour parler de ce à quoi ressemble la vie d'un enfant pris dans ces situations. Il n'est pas possible de faire venir des gens ici, mais le problème des enfants soldats n'est pas nouveau. Par contre, l'ère numérique a entraîné de nombreux changements. Les expériences sont différentes. Les répercussions à long terme ont changé. Il est beaucoup plus difficile de reprendre une vie normale et de retrouver sa place. J'aimerais donner à chacun d'entre vous l'occasion d'intervenir à ce sujet.

**Yasmin Ullah:** Merci beaucoup.

Il est très difficile de décrire une expérience aussi complexe que celle d'un enfant rohingya vivant dans des conditions aussi contraignantes. Je me souviens de différentes conversations avec bon nombre de jeunes hommes et de jeunes femmes dans les camps au Bangladesh et en Asie du Sud-Est. Ils comparent leur expérience au fait de se noyer sans savoir nager. Je pense que c'est sans doute la meilleure façon de décrire la vie d'un enfant rohingya; il est coincé dans une situation sans issue.

Merci.

**Tamara Kronis:** Est-ce que l'un des témoins en ligne veut répondre?

**Shelly Whitman:** Je vais commencer.

J'aimerais vous faire part d'une situation que j'ai constatée au Mexique. J'ai parlé avec des enfants de 12 ou 13 ans qui faisaient partie de cartels. Ce qui m'a profondément troublée, c'était leur manque d'espoir. Je dis toujours à tout le monde que lorsque les enfants expriment un tel manque d'espoir, nous devons redoubler d'efforts, car ces enfants ne voient aucune issue. Je pense que c'est un phénomène que nous observons partout dans le monde et dont nous devons prendre conscience.

Je tiens également à souligner que les enfants veulent que nous écoutions leurs histoires et que nous prenions les mesures qui s'imposent. À l'heure actuelle, nous n'en faisons pas assez. Si nous voulons être en mesure de relever quelques-uns des plus grands défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, nous devons démontrer plus activement à quel point ils sont importants.

**Tamara Kronis:** Je vous écoute.

**Zineb Riboua:** Tout d'abord, je vous remercie beaucoup de la question. En tant que chercheuse, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec de nombreuses personnes du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord qui ont fui vers différents pays.

Un sujet qui revient sans cesse, c'est à quel point l'endoctrinement — ces campagnes psychologiques — est profond. De toute évidence, puisqu'ils étaient enfants, il leur était très difficile d'échapper à ce phénomène. Cependant, l'idée qu'ils puissent voir au-delà des barrières du djihadisme et du terrorisme, par exemple, qui seraient les seules façons de trouver le bonheur et de prospérer... Je pense qu'il est très important de lutter contre cette barrière psychologique, contre cette guerre cognitive menée contre les enfants.

On peut le faire de différentes façons, notamment en se dotant d'une stratégie efficace et plus globale, ou en proposant différentes solutions aux familles, à ceux qui envoient leurs enfants.

• (1650)

**Tamara Kronis:** Je veux m'assurer que M. Kuleba ait lui aussi l'occasion de répondre à ma question.

Pourriez-vous, pour les gens qui nous regardent à la maison, nous décrire à quoi ressemble la vie de ces enfants?

**Mykola Kuleba:** Je vais vous parler des enfants qui ont été secourus. Des soldats russes, armés, vont dans les écoles maternelles où se trouvent des enfants de cinq et six ans. De nombreux enfants nous disent que ce ne sont plus des écoles; ce sont désormais des écoles militaires. Les soldats russes viennent donner une formation militaire spécialement adaptée à ces enfants; ils leur font porter des uniformes militaires. Ils les emmènent dans des camps militaires dès l'âge de 12 ans. À partir de 14 ans, ils les envoient dans des académies militaires. Ils disent à tous les enfants de 16 et 17 ans que 18 ans, c'est l'âge de la conscription. C'est la date butoir. C'est une date butoir parce qu'ils savent tous qu'ils vont mourir sur le champ de bataille.

**Le président:** Merci.

[Français]

J'invite M. Brunelle-Duceppe à prendre la parole pour cinq minutes.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Kuleba, en novembre dernier, le centre national de résistance ukrainien a confirmé l'existence de plans visant à utiliser les enfants comme main-d'œuvre bon marché et comme outil de propagande. On rapporte notamment que des adolescents jugés difficiles par les forces d'occupation sont envoyés de force dans des camps de travail.

Si c'est possible, j'aimerais que vous nous expliquiez en quoi consistent ces camps de travail et comment ça peut s'apparenter à du travail forcé.

[Traduction]

**Mykola Kuleba:** Il s'agit plutôt de camps de rééducation et de camps militaires. La Russie a ces camps pour les enfants des territoires occupés, et des milliers d'enfants y sont envoyés.

Une jeune fille de 15 ans a déclaré que, dans un premier temps, on avait emmené des milliers de ces enfants dans un entrepôt rempli d'uniformes militaires pour enfants, pour ensuite leur faire creuser des tranchées. De nombreux enfants creusent des tranchées dans les territoires occupés. C'est un travail que l'on confie couramment à ces enfants. Un garçon de 12 ans a raconté que des soldats russes l'emmenaient tous les jours creuser des tranchées. Chaque soir, il y retournait pour recommencer... Je ne connais pas le mot en anglais. Or, ce n'était pas normal pour lui, car il ne voulait pas creuser des tranchées pour les soldats russes.

Dans ces camps militaires, ils manipulent non seulement des armes, mais lancent également des grenades. Ils détruisent des chars d'assaut. Ils pilotent des drones. Au cours de leurs mois passés dans les camps militaires, les soldats russes leur donnent des certificats pour l'armée russe. Ils ne sont pas là que pour travailler. L'idée est davantage de militariser ces enfants et de les utiliser comme butin de guerre.

Merci.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci infiniment de cette réponse, monsieur Kuleba.

Madame Ullah, il y a une question dont on ne parle pas assez souvent, c'est-à-dire l'opinion publique des populations qui sont en relation avec les Rohingyas. Je pense, par exemple, aux citoyens du Bangladesh ou de la Thaïlande, à M. et Mme Tout-le-Monde.

La perception qu'ils ont du peuple rohingya est-elle positive ou négative, et en quoi ça touche la situation des enfants, des garçons et des filles rohingyas, présentement?

• (1655)

[Traduction]

**Yasmin Ullah:** Merci beaucoup d'avoir soulevé cette question.

Notre organisation travaille sans relâche pour lutter contre les discours haineux qui circulent. Notre étude, lancée en 2024, a révélé que le type de discours haineux apparu en Asie du Sud-Est au cours des deux ou trois dernières années faisait écho aux discours haineux que la junte militaire du Myanmar avait utilisés avant le génocide des Rohingyas en 2017, dans le but de le justifier.

Malheureusement, cela a poussé une grande partie de la population à se prononcer en faveur de l'expulsion et du refoulement des Rohingyas. Des bateaux, arrivés sur les côtes de la province d'Aceh, en Indonésie, et en Malaisie, ont été refoulés. Cela a entraîné la mort d'enfants, victimes de déshydratation. Ces traversées en bateau durent entre deux semaines et deux mois. Plusieurs bateaux ont aussi disparu. Les moteurs sont tombés en panne, ou les passagers ont pris la fuite. Les gens sont exploités à bord des bateaux lors de leur traversée en haute mer. Ils doivent ensuite faire face aux manifestations de la population locale, qui leur fait savoir qu'ils ne sont pas les bienvenus, même s'ils sont des survivants du génocide.

Les États ont souvent tendance à se rallier à l'opinion publique. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec des décideurs du parti actuellement au pouvoir en Malaisie. Ils m'ont dit de m'adresser à la Chine et à la junte militaire du Myanmar pour savoir combien d'entre nous ils accepteraient de reprendre, car ils ne pouvaient plus accueillir ni s'occuper des Rohingyas sur leur territoire. Cela montre bien le climat d'hostilité qui règne en Asie du Sud-Est.

Comme je l'ai déjà mentionné, l'ANASE ne dispose pas d'une politique universelle ou d'une politique d'accueil des réfugiés dont la portée est assez vaste pour accepter et intégrer les Rohingyas ou d'autres réfugiés en Asie du Sud-Est. D'ailleurs, cela cause davantage de problèmes, car une grande partie de la population ne comprend pas ce qui se passe et se demande quand ces réfugiés vont partir et comment ils pourront continuer à cohabiter avec les populations locales. Je pense que c'est la cause profonde de tous ces discours haineux. Bon nombre de politiciens s'en servent également pour gagner des élections, mettre l'accent sur la sécurité et se présenter comme des héros.

[Français]

**Le président:** Merci, monsieur Brunelle-Duceppe.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** J'aimerais poser une dernière question. Elle sera courte.

**Le président:** D'accord.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci, monsieur le président.

J'aimerais poser une question complémentaire.

Dans la diaspora ici, au Canada, parmi les gens qui viennent du Bangladesh, par exemple, la perception est-elle la même?

Sentez-vous qu'il y a peut-être plus d'ouverture de la part de la diaspora du Bangladesh par rapport aux Rohingyas ici, sur le territoire canadien?

[Traduction]

**Yasmin Ullah:** Je crois que la diaspora bangladaise fait preuve d'une bien plus grande ouverture et d'une plus grande compassion envers les Rohingyas, cela ne fait aucun doute. Je pense que c'est elle qui, en 2017, a été la première à attirer l'attention du Parlement sur la question des Rohingyas.

Je pense que les habitants du Bangladesh sont également confrontés à des problèmes concrets, les camps se trouvant dans leur pays et perturbant considérablement leurs moyens de subsistance. On peut le comprendre. Cela dit, je suis d'avis que nous devons en faire plus pour soutenir les efforts visant à renforcer la cohésion sociale.

[Français]

**Le président:** Merci, monsieur Brunelle-Duceppe.

[Traduction]

Voilà qui met fin à cette réunion.

Au nom des membres du Sous-comité, du personnel et des interprètes, je tiens à remercier tous les témoins de leurs témoignages aujourd'hui. Nous vous remercions tous également de votre travail auprès des enfants et en faveur des droits de la personne à l'échelle internationale.

Je vais suspendre la séance pendant deux minutes.

• (1655)

(Pause)

• (1700)

[Français]

**Le président:** Nous reprenons la séance.

Chers collègues, vous avez tous reçu aujourd'hui le budget qui concerne l'étude sur la situation actuelle des droits de la personne des enfants à l'échelle mondiale.

Plaît-il au Comité d'adopter le budget?

[Traduction]

**Des députés:** Oui.

**Le président:** Merci. Il est approuvé.

[Français]

J'aimerais aussi faire un rappel.

Le projet de rapport sur la situation actuelle des défenseurs des droits de la personne et de la démocratie dans le monde entier sera distribué le vendredi 5 juin en vue de son examen le lundi 8 juin.

Tout le monde est-il d'accord?

C'est approuvé.

[*Traduction*]

La séance est levée. Merci beaucoup à vous tous.

---







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>